

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2023-2024-07	<p>Monsieur Pascal Plamondon fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.</p> <p>Madame Véronique Lessard précise que le point en lien avec le rattrapage scolaire sera traité au point Varia. Madame Nancy Fecteau demande s'il était possible de prévoir une visite de transition pour les élèves HDAA qui feront un changement d'école l'an prochain.</p> <p>Il est proposé par monsieur Samuell Poirier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que modifié.</p>	

3. Parole au public

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Alexandrine Bolduc demande que le Secrétariat général du CSSDN vérifie le processus de plainte, car le lien ne mène pas au bon document. Elle a également fait une vérification auprès du protecteur de l'élève afin de s'assurer du bon formulaire.</p> <p>Madame Véronique Lessard mentionne qu'une vérification sera effectuée auprès du Secrétariat général.</p>	Demander au Secrétariat général de faire la vérification du processus de plainte.

4. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2023

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2023-2024-08	<p>Madame Alexandrine Bolduc mentionne qu'elle n'a pas reçu le procès-verbal du 4 décembre dernier.</p> <p>Madame Véronique Lessard explique aux membres que les procès-verbaux sont déposés sur le TEAMS du comité et de s'y référer. Elle mentionne également que les membres qui n'ont pas accès au TEAMS, doivent en faire la demande auprès de sa secrétaire.</p> <p>Il est proposé par monsieur Samuell Poirier d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2023 tel que présenté.</p>	

5. Suivi au procès-verbal

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>5.a Dépôt règles de régie interne corrigées</p> <p>Madame Véronique Lessard mentionne que les règles de régie interne ont été corrigées et déposées sur le TEAMS du comité.</p>	

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>5.b P294 – Titre qui a changé pour Optimisation des services</p> <p>Madame Véronique Lessard demande si les membres ont des questions en rapport avec le projet d'optimisation des services (Vidéo) (voir courriel du 6 décembre 2023). Pour toutes questions, les membres peuvent communiquer avec elle.</p>	<p>Ce point sera retiré de l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>
	<p>5.c Idées de conférences aux parents (ergothérapeute du CSSDN)</p> <p>Monsieur Pascal Plamondon demande si un suivi a été fait concernant une possible conférence avec un ergothérapeute du CSSDN. Il est suggéré qu'une présentation de tous les professionnels du CSSDN ait lieu.</p> <p>Madame Véronique Lessard explique que si nous demandons aux professionnels leur présence au courant d'une rencontre du comité, cela demande une planification, une demande de service ainsi qu'une raison de les faire déplacer.</p> <p>Certains membres se questionnent sur la pertinence d'avoir tous les professionnels étant donné que ce ne sont pas tous les professionnels qui touchent le sujet de l'hypersensibilité.</p> <p>Il est suggéré par monsieur Pascal Plamondon qu'une présentation PowerPoint (ou autre plateforme) soit utilisée comme moyen de présentation des professionnels. Il est mentionné qu'il serait intéressant que la présentation soit offerte à tous les parents. Une telle demande peut être faite auprès des directions d'école en collaboration avec les équipes-écoles.</p> <p>Il est proposé aux membres que d'autres conférences soient suggérées au besoin et qu'ils prennent le temps de visionner la vidéo présentant les services professionnels offerts aux CSSDN.</p> <p>Monsieur Pascal Plamondon demande si les membres préfèrent une conférence ou une présentation PowerPoint concernant le point d'hypersensibilité.</p>	
	<p>5.d Article 6.1 à mettre sur le plan d'intervention</p> <p>Madame Véronique Lessard explique qu'elle fait des démarches auprès des directions d'école afin d'ajouter le point 6.1 au plan d'intervention. Il est expliqué aux membres l'endroit où trouver le processus pour assister en public aux rencontres du comité. Des précisions sont demandées en lien avec le PI, SPI et PSII et sur l'uniformité d'un canevas unique. Une vérification sera effectuée auprès des Services éducatifs.</p> <p>Monsieur Pascal Plamondon demande s'il est possible d'ajouter des hyperliens sur le site Internet du CSSDN, cela permettrait de mieux trouver les documents HDAA.</p> <p>Il est expliqué qu'un plan d'intervention peut être revu au moins une fois pendant l'année scolaire et qu'une communication mensuelle est effectuée aux parents</p>	<p>Ajouter le lien mentionné par monsieur Pascal Plamondon sur le site Internet du CSSDN.</p>

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	(bulletin, première communication, courriel, appel aux parents, etc.). Un plan d'intervention est préparé avec l'équipe-école en sorte que le parent soit satisfait.	
	<p>5.e Démission</p> <p>Madame Véronique Lessard mentionne qu'un membre a démissionné dû à un déménagement. Un substitut devra être nommé pour un mandat d'un an lors de la prochaine rencontre. Les membres substitués intéressés seront invités à se préparer à l'élection.</p> <p>Madame Alexandrine Bolduc démissionne de son poste de trésorière en raison de sa grossesse et il est proposé que monsieur Pascal Rodrigue la remplace. Ce qu'il accepte. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents.</p>	<p>Mettre à l'ordre du jour les candidatures et les votes.</p> <p>Informé madame Johanne Bergeron des Services éducatifs du changement de trésorier.</p>

6. Description classes d'adaptation scolaire

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Véronique Lessard mentionne que le document CLAS 001 expliquant chacun des services en adaptation scolaire au primaire et au secondaire sera déposé sur le TEAMS du CCSEHDAA lorsqu'il sera prêt et que les membres pourront le consulter. Elle explique également que les ententes de mandats régionaux sont des services qu'offrent certaines écoles spécialisées dans la région 03-12. Au CSSDN, ces services ne sont pas offerts, mais que le CSSDN a entente avec les services régionaux pour un mandat régional.</p> <p>Il est demandé par un membre s'il était possible de refuser de placer un élève en classe d'adaptation scolaire. Une telle décision doit être très réfléchi avec l'équipe-école et le parent doit être informé de toutes les démarches qui ont été effectuées avant de se rendre à une telle décision. Une décision de classement appartient à la direction de l'école. Il est également mentionné que les places sont très limitées et que le processus est très réfléchi avant d'envoyer un élève en mandat régional.</p>	<p>Un suivi sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>

7. Statistiques EHDAA

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.	

8. Budget EHDAA

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Véronique Lessard explique brièvement le budget EHDAA 2023-2024 ainsi que les dépenses associées. Elle invite les membres à se référer au tableau du budget EHDAA que le Ministère remet au CSS avec le tableau de l'année scolaire 2022-2023. Des précisions sont également données concernant les salaires des enseignants et des professionnels (TES). Elle précise que le document présenté ne sera pas déposé sur le TEAMS. Des informations sont données concernant les élèves bénéficiant de cours à domicile (élève malade, en traitement, hospitalisé, etc.) et sur ce qu'est une PEH (préposé aux élèves handicapés).</p>	

9. Comités (petit guide EHDAA)

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Monsieur Pascal Plamondon explique que le petit guide existant est très ancien et demande si les équipes-écoles peuvent se pencher sur une nouvelle version. Les membres suivants se proposent pour travailler sur le petit guide hors des rencontres du comité :</p> <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Alexandrine Bolduc• M^{me} Christine Daigle• M^{me} Nancy Fecteau• M^{me} Chantal Groleau• M. Pascal Plamondon• M. Samuel Poirier <p>Il est proposé de faire un Google Form pour connaître les disponibilités des volontaires.</p>	

10. Rapports

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>10.a <i>Président</i></p> <p>Monsieur Pascal Plamondon aimerait ajouter une photo du comité sur la page Facebook. Il demande l'intérêt des membres pour la page couverture et ceux-ci sont en accord avec l'idée. La photo sera prise à la fin de la présente rencontre. Une proposition de mosaïque est également faite et retenue. Chaque membre doit envoyer sa photo par courriel à Monsieur Plamondon.</p>	<p>Le point 10.d sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre afin de faire un suivi.</p>

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>M. Plamondon explique les difficultés à trouver les informations en lien avec le CCSEHDAA et suggère d'ajouter dans l'onglet <i>Services d'enseignements pour les élèves présentant des besoins particuliers</i> (Accueil-Parents-Élèves-Services éducatifs-Services des besoins particuliers)</p> <p>10.b <i>Direction générale</i> Il n'y a aucun rapport de la Direction générale.</p> <p>10.c <i>Trésorier</i> Il n'y a aucun rapport du trésorier.</p> <p>10.d <i>Représentant du Comité de parents</i> Madame Caroline Basoni informe les membres qu'elle n'était pas présente aux deux premières rencontres, car elle n'avait pas reçu la convocation et que la dernière rencontre avait lieu en même temps que le Comité de parents.</p> <p>Monsieur Pascal Plamondon explique la façon dont les ordres du jour sont structurés au conseil d'établissement (CÉ). Il spécifie qu'il y a un point pour le représentant du CCSEHDAA, ce qui ne fait pas de sens, car il n'y a pas de représentant sur chaque conseil d'établissement. Il suggère de restructurer le point représentant du CCSEHDAA des ordres du jour des conseils d'établissement afin que ce soit un point apporté à l'ordre du jour au Comité de parents et que les membres siégeant à ce comité puissent rapporter l'information à leur conseil d'établissement respectif.</p> <p>Madame Basoni explique qu'elle n'a que cinq minutes au Comité de parents pour donner l'information concernant le CCSEHDAA. Elle fait donc un suivi condensé.</p> <p>M. Plamondon demande s'il est pertinent de publier un document en suivi avec le procès-verbal des rencontres CCSEHDAA. Madame Véronique Lessard mentionne que c'est le rôle de la représentante de se faire un compte-rendu des rencontres et de donner l'information au Comité de parents.</p>	

11. Correspondance

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Il n'y a pas de correspondance.	

12. Histoires à succès

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Monsieur Pascal Plamondon présente madame Isabelle Lapointe qui explique son rôle au sein du DPRDA (<i>Direction des Programmes en Réadaptation et en Déficience et à l'Autisme</i>) et demande aux membres s'ils connaissent des personnes du milieu communautaire qui pourraient combler les deux places vacantes sur le CCSEHDAA	

13. Questions diverses

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Véronique Lessard explique la communication qui a été envoyée dans la dernière semaine concernant le Plan de rattrapage du Ministère. Elle précise qu'une rencontre aura lieu ce mardi soir avec la Direction générale et qu'une deuxième communication sera transmise aux parents.</p> <p>En lien avec la transition primaire-secondaire, madame Sonia Bédard explique le but des journées portes ouvertes pour le choix d'école secondaire et de quelle façon la publicité est effectuée par le Centre de services scolaire des Navigateurs. Monsieur Pascal Plamondon explique que chaque équipe-école informe les parents des élèves HDAA de la transition primaire-secondaire.</p>	Un suivi sera effectué lors de la rencontre du 12 février prochain concernant le Plan de rattrapage et la transition primaire-secondaire.

14. Prochaine réunion – 12 février 2024

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	La prochaine rencontre aura lieu le lundi 12 février 2024 possiblement en TEAMS.	

15. Levée de la séance prévue à 20 h 30

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2023-2024-09	Il est proposé par Madame Alexandrine Bolduc de lever la séance à 21 h 09.	